

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 11 juillet 2022

### **Gestion des déchets sur le département : séminaire départemental sur les biodéchets**

Les biodéchets sont constitués des déchets verts et des déchets alimentaires de cuisine, qu'ils soient produits par des ménages, des restaurateurs, des commerces ou des industriels. Afin de valoriser la matière organique contenue dans ces déchets, au travers notamment d'un retour au sol, la loi prévoit la généralisation du tri à la source de ces biodéchets d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024, ce qui suppose d'organiser le tri, la gestion sur site, ou la collecte et le traitement de ces déchets organiques.

Ces déchets représentent autour de 30 % de nos poubelles grises (entre 44 et 66 kg par habitant et par an selon les territoires du département).

Un tiers voire la moitié de ces déchets est encore consommable et doit en priorité être la cible d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les réflexions partagées au sein du comité de pilotage réunissant la préfecture, le Conseil Régional, l'ADEME et l'ensemble des intercommunalités compétentes en matière de déchets sur le département, ont mis en évidence l'intérêt d'un temps d'échanges avec l'ensemble des acteurs concernés par ces biodéchets, afin d'identifier les partenariats et synergies souhaitables.

La préfecture et le syndicat départemental Touraine Propre, avec le soutien de l'ensemble des collectivités du comité de pilotage et de l'ADEME, ont ainsi organisé un séminaire sur ce sujet le 11 juillet 2022 après-midi. Ce séminaire vient compléter et enrichir des réflexions plus locales, au sein des intercommunalités. Une centaine de personnes, élus, opérateurs privés, agriculteurs, chambres consulaires, associations et services de l'État, ont pu partager des retours d'expérience autour de 3 grandes thématiques :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- la gestion de proximité des biodéchets,
- les solutions de collecte et de traitement des biodéchets.

**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Emérentia FOUQUET / Coralie LELOUP  
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06  
Mél : [pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr)

1/2

15, rue Bernard Palissy  
37925 Tours Cedex 9

Ces échanges ont montré la diversité des acteurs concernés par le sujet, et l'intérêt d'une approche collective.

La première thématique a montré la nécessité de structurer et d'animer un écosystème permettant de sensibiliser les consommateurs, notamment sur les lieux de restauration collective et de valoriser les produits encore consommables, par des systèmes de dons et par des actions de transformation.

La deuxième thématique a mis en évidence la nécessité d'une très grande proximité avec le citoyen, afin d'encourager et d'accompagner les changements de pratiques.

La troisième table ronde a permis d'illustrer la multiplicité des solutions de collecte et de traitement de ces biodéchets, et la complémentarité de ces solutions, selon les configurations urbaines, les initiatives déjà en place, et les installations de traitement pré-existantes (compostage, méthanisation agricole).

Ce séminaire ne marque pas la fin de la réflexion. Les travaux vont se poursuivre au niveau de chaque intercommunalité et au sein des instances de réflexion départementale. D'autres séminaires pourraient être organisés autour de la gestion des déchets.

**Contact presse**  
**Service départemental**  
**de la communication interministérielle**

Emérentia FOUQUET / Coralie LELOUP  
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06  
Mél : [pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr)

2/2

15, rue Bernard Palissy  
37925 Tours Cedex 9